

Référence : AP collectivité

DEVENIR ASSISTANT DE PREVENTION

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux agents des collectivités.

Pré requis : Aucun

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

OBJECTIFS VISES

L'assistant de prévention conseille et accompagne la direction dans la mise en place d'une démarche de prévention pour laquelle elle s'engage et l'anime par des actions mobilisatrices de terrain.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

CONTENU DE LA FORMATION

Organiser et animer, en lien avec la Direction et les services concernés, la démarche de prévention des risques professionnels :

- √ les enjeux de la prévention des risques professionnels,
- ✓ le développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de la collectivité.
- ✓ Le cadre réglementaire de son poste d'assistant de prévention et de la réglementation spécifique aux collectivités.

Gérer les documents et registres obligatoires dans le respect de la réglementation.

Élaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement.

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

- ✓ Situer les principaux risques du secteur,
- ✓ Identifier, observer et analyser une situation dangereuse,
- ✓ Analyser un accident du travail,
- ✓ Proposer et mettre en place des actions de prévention pertinentes.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise Ou Possibilité de mutualisation.

DUREE:

5 jours

TARIF:

Nous consulter

INTERVENANT:

Angélique DEGHILAGE, ancienne responsable du service prévention d'une collectivité, ergonome et psychologue du travail et Master hygiène sécurité. Formatrice depuis 15 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 personnes maximum conseillé

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site :

www.aptitude-prevention.fr Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.